



**les infos du Belluard**

**n° 42 août 1985**

# les Infos du Belluard

Bulletin d'information  
du cycle d'orientation du Belluard

**N° 42**

Ecole du Belluard  
Derrière-les-Remparts 9

1700 Fribourg  
Tél. 037 - 22 35 85

Rédaction	L. Gurtner, P. Burgy
Mise en page	M. Eggertswyler, J. Jutzet
Impression	Imprimerie Bonny

\* \* \*

## SOMMAIRE

Editorial	L. Gurtner	2
Deutsch - Italiano - Espanol - English		3
L'école au quotidien	P. Burgy	4
Renseignements utiles		6
Les différents bâtiments du Belluard		14
Renseignements utiles (suite)		16
Les classes du Belluard		20
Maîtres de branches fondamentales		21
Réunions de parents		22
Etude surveillée		23
Les Infos du Belluard...		24
Fiche personnelle des élèves		25
Fiches diverses		27

## EDITORIAL

L'Ecole - celle du Belluard, qui justement vient d'ouvrir ses portes en ce début d'automne, celles de son 100ème anniversaire s'étaient refermées sur de lourds battants - cette Ecole est en train de vivre en profondeur une mutation importante.

Il y a du changement et apparemment il n'est pas dans l'air... ni dans les vitres bleues de son bâtiment, dans la couleur de ses salles de classe ou la senteur de ses longs corridors remis à neuf. Ni non plus chez les professeurs, même si de pâles et fatigués qu'ils étaient à la fin juin, ils nous reviennent brunis et le coeur enthousiaste. C'est plutôt auprès des élèves et à travers eux, à ce qu'il convient d'appeler les structures, qu'il faut porter un regard attentif.

Vous connaissez l'histoire : il y a peu, seuls les garçons de Fribourg et de Sarine Campagne (à l'exception des collégiens) fréquentaient cette école. Elle portait d'ailleurs leur nom. Puis se sont ajoutés d'autres garçons : ceux des classes d'orientation professionnelle des mêmes régions. Leur arrivée avait nécessité diverses adaptations : bâtiment d'école supplémentaire, engagement de maîtres nouvellement formés, pédagogie et encadrement différents. Mais rien encore n'avait changé fondamentalement.

Ce n'est plus le cas, par contre, en 1978 avec l'intégration des filles. Au-delà de la nouvelle appellation de l'école, il faut y voir surtout une autre atmosphère dans la vie de la classe et petit à petit l'admission du principe de la régionalisation. Je m'explique : pendant plus d'un siècle et demi, on choisissait de faire - ou de ne pas faire - ses études secondaires en fonction de ses aptitudes et principalement de son origine sociale. On allait ici, on allait là-bas, ou bien on n'allait pas du tout, mais jamais ensemble. Par opposition, la venue des filles a impliqué que soit défini un secteur géographique appelé bassin de recrutement. On va maintenant vers telle école parce qu'on habite tel ou tel quartier de la ville ou village de la campagne. Voilà le principe de la régionalisation qui devint véritablement effectif quelques années plus tard, lors de la réalisation du cycle d'orientation.

C'est un progrès incontestable dans l'approche scolaire proposée aux enfants des différentes couches sociales qui composent la population. L'Ecole se devait d'en tenir compte en adoptant un autre principe qui est celui de l'orientation et en proposant un enseignement adapté aux divers niveaux d'aptitudes de ses élèves. Dans cette perspective il convenait de supprimer l'affectation "classe pratique" de la Villa Caecilia. Les classes qui y seront regroupées désormais présenteront un profil semblable à celui des autres bâtiments d'école.

Tous ces changements ont été voulus dans le sens d'une adaptation à de nouvelles conceptions de l'école. Elle reste malgré tout sélective car "une société libérale de haut niveau technologique ne peut que sécréter une école sélective" (Louis Legrand\*). Mais souhaitons, en toute humilité, que la culture qu'elle propose soit accessible au plus grand nombre.

L. GURTNER

\* "Pour un Collège démocratique" La Documentation française, Paris 1983.

# DEUTSCH - ITALIANO - ESPANOL - ENGLISH

An die Eltern deutscher Muttersprache

**DEUTSCH**

Verehrte Damen  
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals Schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle BOVET, Rue de Morat 242, Fribourg, tél. 22.73.89  
die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangen von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai genitori di lingua italiana

**ITALIANO**

Gentil Signora,  
Egregio Signore,

Durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Se queste susciteranno in voi degli interrogativi o se comunque avrete bisogno di qualsiasi informazione, vi preghiamo di rivolgervi nella vostra stessa lingua a uno dei professori della scuola :

Signor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

A los padres de alumnos de lengua española

**ESPAÑOL**

Señoras,  
Señores,

Durante el año escolar, recibirán varia veces comunicaciones escritas de la Escuela. Si su lectura suscita en Uds alguna interrogación, si por otra parte quieren hacer cualquier pregunta o pedir cualesquiera informaciones útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

To the English speaking parents

**ENGLISH**

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and also all additional enquiries you may deem useful to your knowledge should be addressed in your own language to one of the school teachers :

Mme Henriette MUHEIM, rue Marcello 14, Fribourg, tél. 22.17.07

## L'ECOLE AU QUOTIDIEN



28 juin : dernier jour de l'année scolaire. On rend le matériel de classe, on met de l'ordre. La poubelle est presque trop petite et le matériel des salles de classe est sorti prendre l'air dans les couloirs.

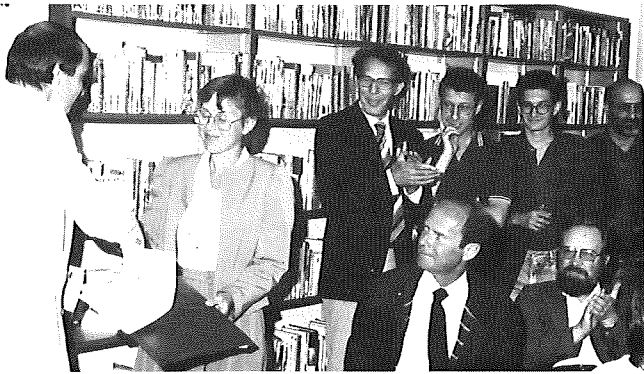


Les fêtes du 100e anniversaire étant encore très proches, il n'y a donc pas eu de célébration particulière de la fin de l'année scolaire. Néanmoins, l'école a tenu à témoigner sa reconnaissance aux maîtres qui quittent l'école cette année, lors d'un apéritif servi à la bibliothèque.

M. Francis Galley, chef du service des écoles de la ville, apporta le salut et les vœux des autorités communales.



Nous quittent cette année...



Mme D. Proenca



Mme A.M. Schmutz



M. P. Genoud



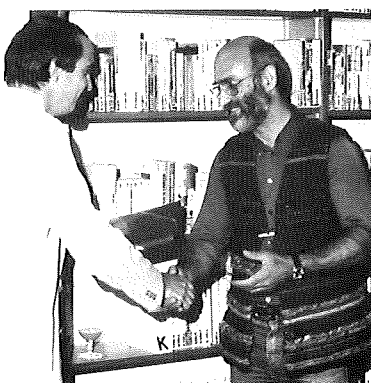
M. F. Maillard



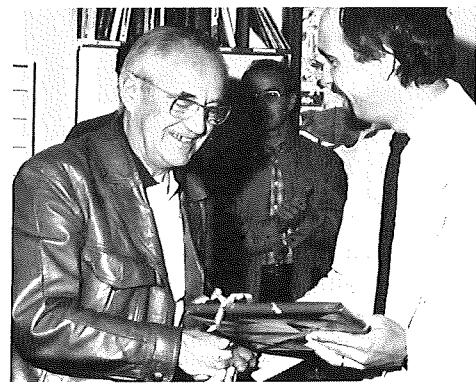
M. Ch. Mauron



M. J.-M. Robadey



M. A. Ryser

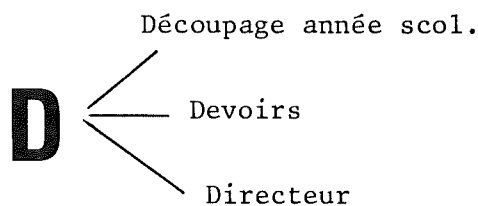
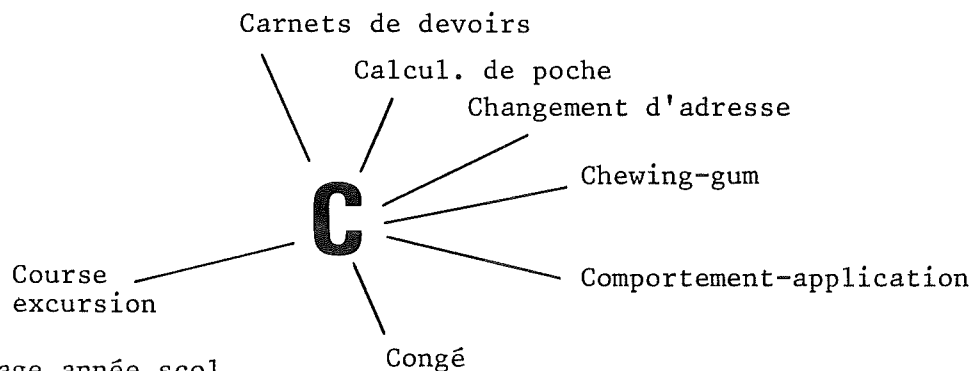
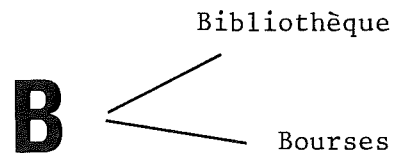
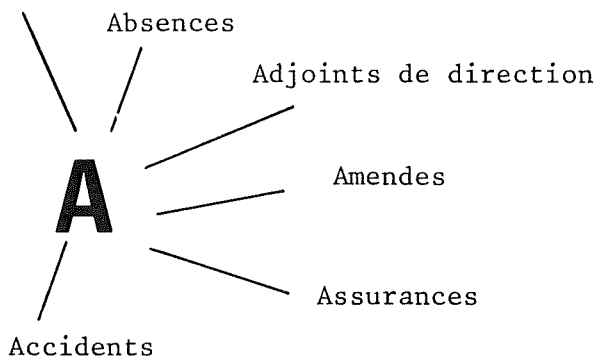


et M. Albert Brodard qui prend sa retraite après 46 ans d'enseignement 5

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## SOMMAIRE

Abonnement

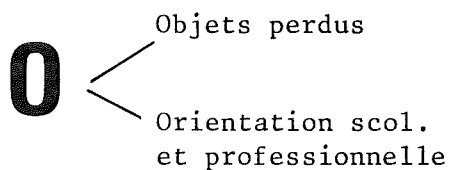


**E** — Etudes

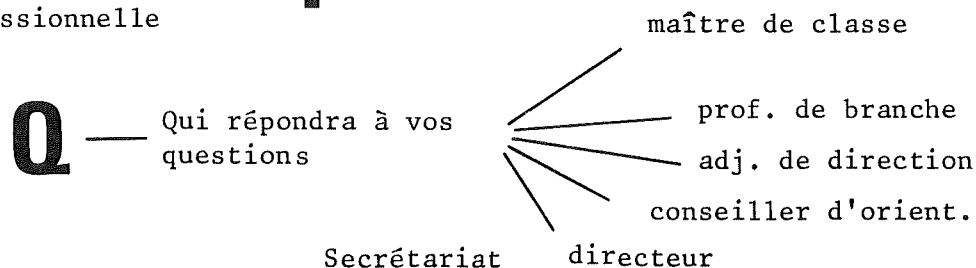
**F** — Frais scolaires

**H** — Horaire

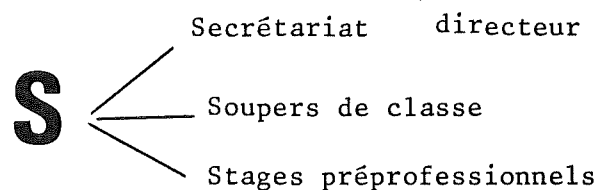
**M** — Médecin scolaire



**P** — Parents



**R** — Rattrapage



**V** — Vélomoteurs

# A

## ABONNEMENT

Depuis l'année scolaire 1981/1982, une partie du coût des abonnements de trains ou autobus est remboursée aux parents des élèves habitant la campagne. La somme forfaitaire demandée aux parents s'élève à fr. 150.-- par an et ceci indépendamment du lieu de domicile. Dans un souci de simplification, l'Ecole adresse, dans le courant du mois de juin, une formule de commande d'abonnement à tous les parents des élèves habitant la campagne et qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève en ayant fait la demande et la part des frais revenant aux parents est additionnée à la facture du matériel scolaire.

L'abonnement est valable pour l'ensemble de l'année scolaire et seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.

## ABSENCES

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, leurs parents informent immédiatement par téléphone

- le secrétariat du Belluard (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal ou dans celui du Bourg;
- M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia.

A leur retour, les élèves apportent sur la formule que vous trouverez ci-dessous une excuse écrite de leurs parents et la présentent à l'adjoint de direction de leur groupe.

Les élèves qui, pour diverses raisons, ne participent pas aux cours de natation restent en classe et y travaillent.

### Fiche d'absence remise aux élèves

ECOLE SECONDAIRE DU BELLUARD, FRIBOURG	L'élève: Nom:.....	Classe: <input type="text"/>
	Prénom:.....	No alph.: <input type="text"/>

○ <b>Excusée</b> Imprévue Maladie ...	} <input type="checkbox"/> Classe <input type="checkbox"/> Gym. <input type="checkbox"/> Piscine <input type="checkbox"/> Etude	<b>Date:</b> le (du)..... au .....
		Nombre de demi-jour(s): <input type="text"/>
○ <b>Souhaitée</b> Demande/congé Dispense ...	}	<b>Motif:</b> ..... ..... ..... ..... .....
		<b>ABSENCE</b>

Date: .....

Signature:

## ADJOINTS DE DIRECTION

Les adjoints de direction partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole en constituant avec lui l'équipe de direction.

Soucieux de l'organisation de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, et responsables des bâtiments annexes, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves.

Bâtiment principal : MM Jean-Claude CUENNET (classes de 1ère et 2ème années)  
Pierre BURGUY (classes de 3ème année)

Ecole du Bourg : M. Daniel STEVAN

Villa Caecilia : M. Bernard CARREL.

## AMENDES

La législation scolaire prévoit que la Préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, des amendes peuvent être infligées s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'Ecole.

## ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents; l'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, même s'il se passe en dehors de l'école, les parents signa-

lent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 21.18.76.

Au moment du règlement final, ils transmettront à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'Assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.

## B

### BIBLIOTHÈQUE

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de trois mille ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délasserment en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.

Conçue dans un sens éducatif, elle permet aux élèves de consulter des fichiers, de rechercher des informations et de s'y promener librement.

Il n'est bien sûr pas dans l'idée des responsables de faire respecter le calme régnant dans les bibliothèques universitaires, mais les élèves comprendront la distinction entre ce local et une salle de jeux.

### BOURSES

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant la scolarité obligatoire de leurs enfants, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue de l'Industrie 8, Fribourg, tél. 24.23.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances...).

# C

## CARNETS DE DEVOIRS

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où s'accumulent toutes formes de graffiti.

Ce document, par les annotations, remarques et signatures qu'il contient, assure un lien précieux entre l'Ecole et les parents qui sont vivement invités à y jeter régulièrement un sérieux coup d'oeil.

Sur l'initiative du maître de classe et des élèves, ce carnet peut contenir également les notes hebdomadaires, qui seront alors contresignées par les parents.

## CALCULATRICES DE POCHE

Durant les leçons de mathématique, en 1ère et 2ème années, les élèves ne sont pas autorisés à utiliser des calculatrices de poche; les vertus du calcul opératoire justifient aujourd'hui encore la pratique d'exercices traditionnels. Par contre, dans les classes de 3ème année, les élèves suivront un cours d'introduction qui les familiarisera avec les fonctions principales proposées par les calculatrices. Elles seront dès lors utilisées durant les heures de mathématique, de comptabilité et de calcul commercial.

Des problèmes d'achat pourront se poser; c'est pourquoi nous conseillons aux élèves qui n'en posséderaient pas encore à l'heure actuelle, d'attendre les explications du maître de mathématique en début d'année.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

## CHEWING-GUM

Afin d'éviter certaines tentations de les déposer un peu partout, les chewing-gums sont interdits dès l'entrée dans les bâtiments. Le travail des concierges sera facilité si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles.

## COMPORTEMENT - APPLICATION

Au bas des notes trimestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions qualifiant l'une le comportement général à l'école, englobant les manques à la politesse, à l'honnêteté (tricheries), à la discipline d'une vie communautaire et aux égards envers les autres, élèves ou professeurs; l'autre, l'application à l'étude, le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail et la volonté d'apprendre.

Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire leur proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.

En principe, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir lère page du bulletin trimestriel).

Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des "prestations scolaires" d'un certain nombre d'élèves.

## CONGÉ

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance; elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises à l'adjoint de direction du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'école. Il est bien clair que les parents engagent alors leur totale responsabilité pour ce qui concerne le travail scolaire et les épreuves à rattraper.

## COURSE, EXCURSION DE CLASSE

Les courses d'école, au sens traditionnel du terme, ont été remplacées par d'autres sorties prévues en rapport avec une activité scolaire déterminée. Ce peut être, par exemple, des visites d'expositions, de bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, des excursions botaniques, des voyages d'information professionnelle, des découvertes de sites historiques, des échanges de classe.

Le fait que la sortie porte sur un objectif déterminé, n'exclura pas, cela tombe sous le sens, la possibilité d'utiliser cette occasion pour améliorer la qualité des relations maître-élèves.

## **D**

### DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1985-1986 :

- 1er trimestre : 26 août - 29 novembre	Notes de mi-trimestre : 11 octobre
- 2e trimestre : 2 déc. - 14 mars	" " " " : 29 janvier
- 3e trimestre : 17 mars - 27 juin	" " " " : 9 mai

### DEVOIRS

Les "devoirs" (il s'agit plutôt d'un travail personnel d'étude) constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et de prendre ses responsabilités.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

D'une façon très générale, la "moyenne" du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à un peu plus de 90 minutes par jour (le samedi étant compté!).

Dès le premier mois, chaque élève de 1ère année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquiescer une méthode de travail.

Ainsi chacun PRENDRA EN CHARGE SA FORMATION PERSONNELLE dont l'un des éléments essentiels est un TRAVAIL SERIEUX, APPROFONDI ET REFLECHI.

## DIRECTEUR

Chargé de "la responsabilité générale de l'école", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, avec plaisir, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22.35.85.

**E**

## ETUDES SURVEILLÉES

Voir informations particulières page 23.

**F**

## FRAIS SCOLAIRES

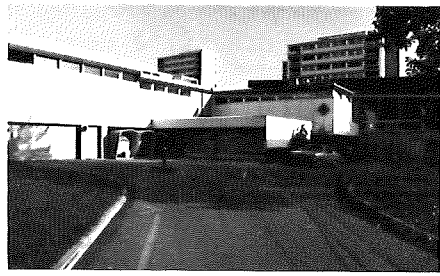
Au degré secondaire, les parents participent aux frais scolaires. La facture qui leur sera adressée présentera en détail la destination des montants réclamés.

**H**

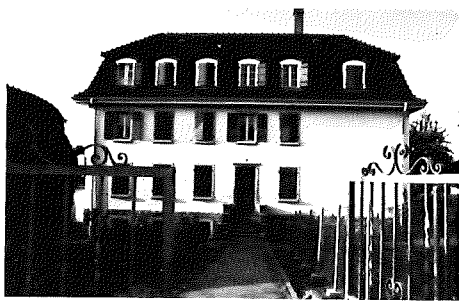
## HORAIRE DES CLASSES

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. Afin d'uti-

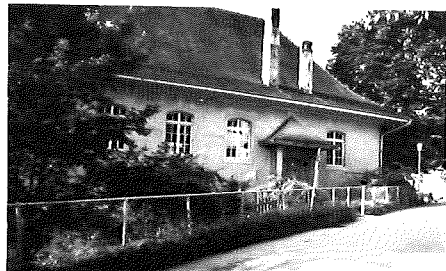
**LES DIFFERENTS B**



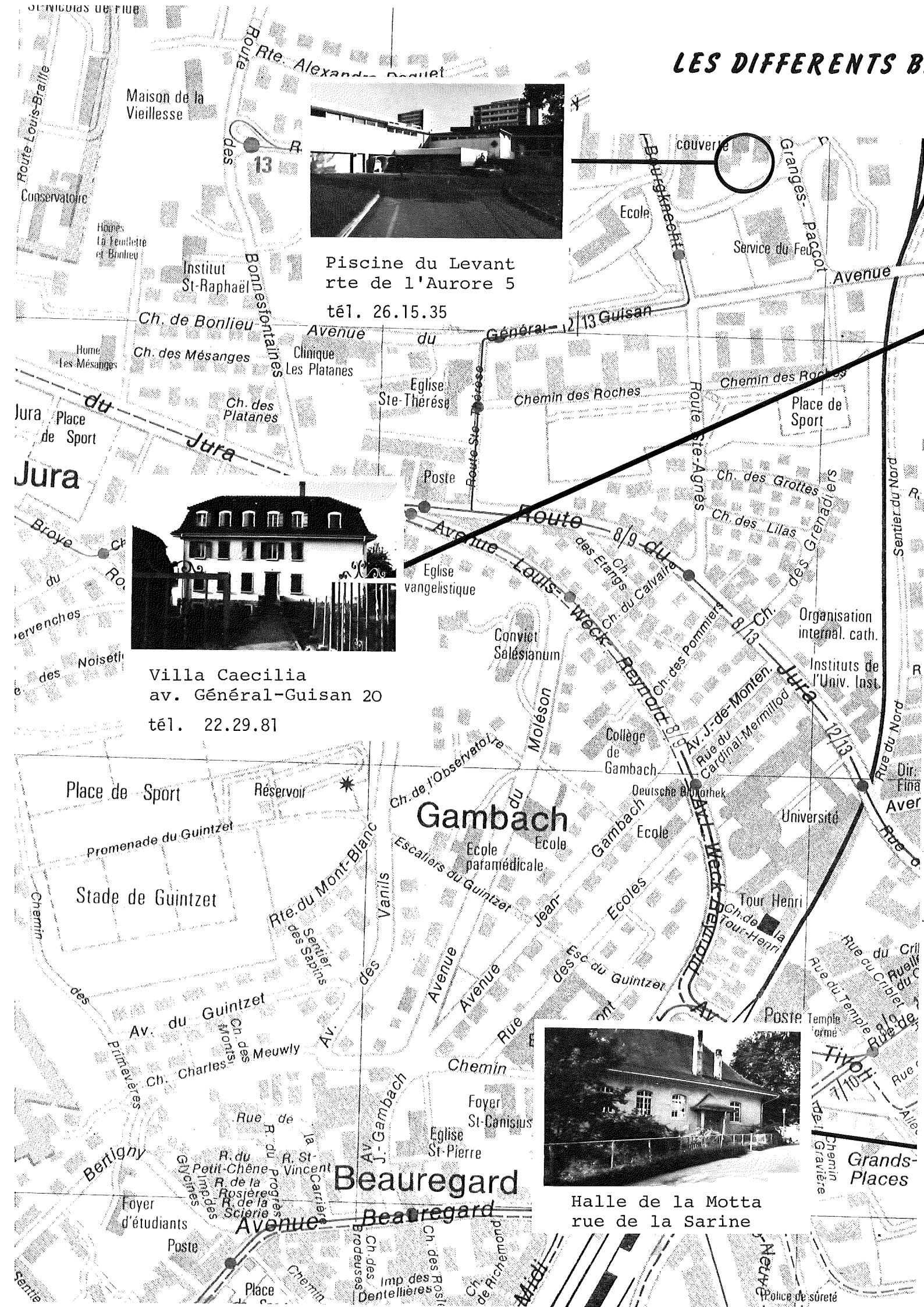
**Piscine du Levant**  
 rte de l'Aurore 5  
 tél. 26.15.35



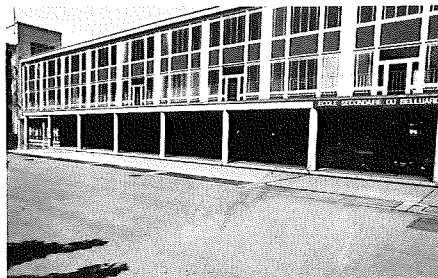
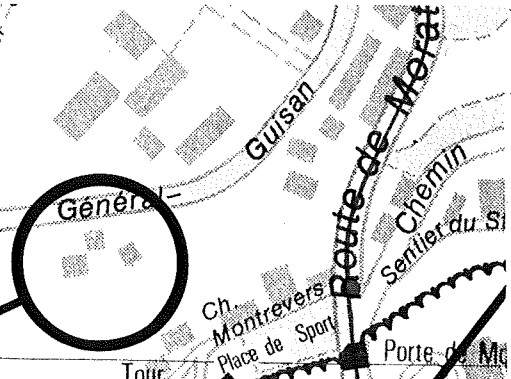
**Villa Caecilia**  
 av. Général-Guisan 20  
 tél. 22.29.81



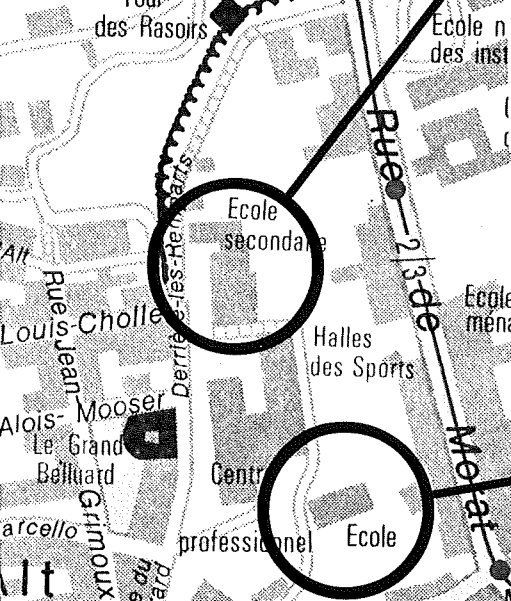
**Halle de la Motta**  
 rue de la Sarine



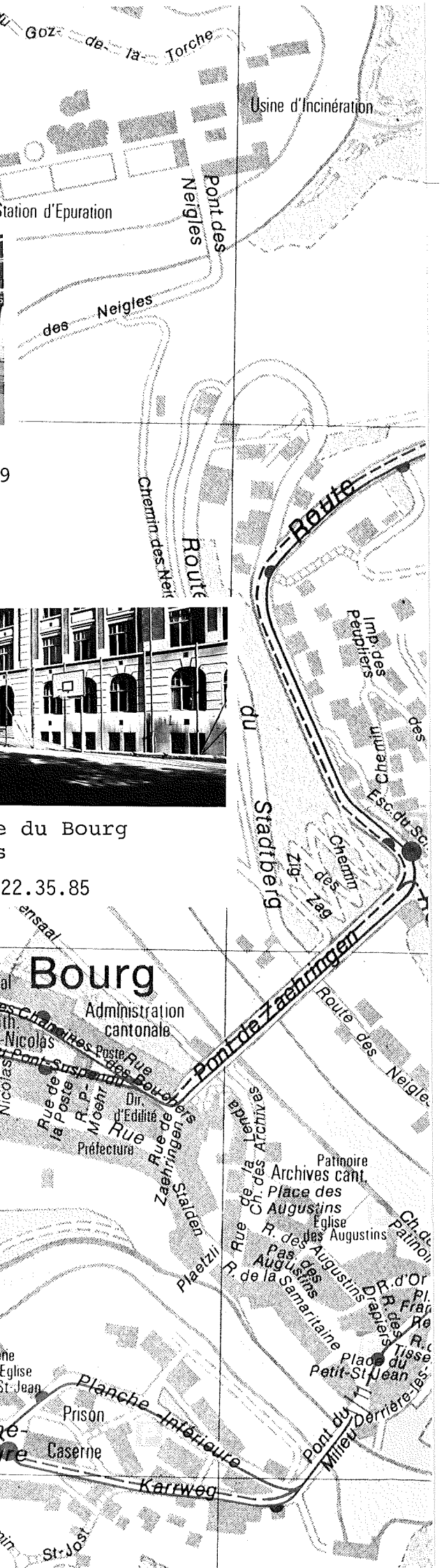
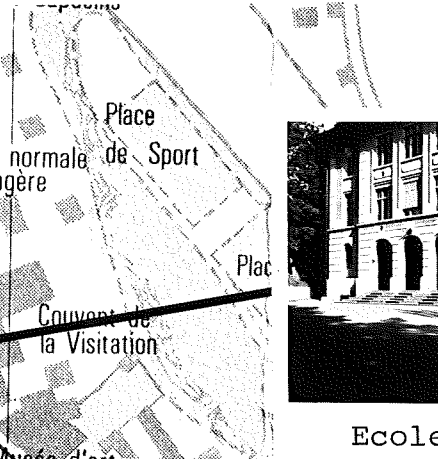
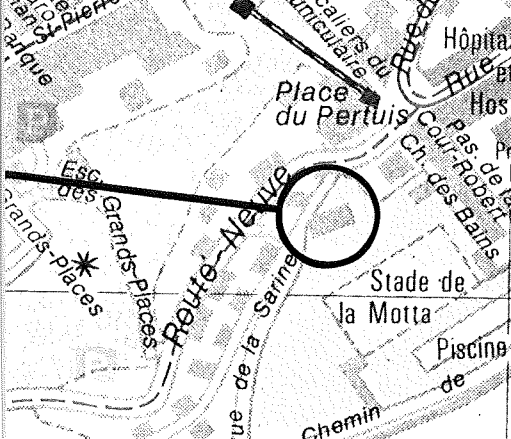
# IMENTS DU BELLUARD



Bâtiment principal  
Derrière-les-Remparts 9  
tél. 22.35.85



Ecole du Bourg  
Varis  
tél. 22.35.85



## **RENSEIGNEMENTS UTILES (SUITE)**

liser au mieux les possibilités de concentration des élèves, la majeure partie du travail scolaire s'effectue le matin. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé en fréquentant les cours de rattrapage, les cours facultatifs, la bibliothèque, l'étude ou en pratiquant diverses activités artistiques ou sportives.

L'horaire de travail des élèves de l'Ecole sera donc le suivant pour l'année scolaire 1985-1986 :

	<u>matin</u>		<u>après-midi</u>
1ère heure	7h40 - 8h30	6ème heure	14h00 - 14h50
2ème "	8h30 - 9h17	7ème "	14h50 - 15h40
3ème "	9h17 - 10h05		
4ème "	10h20 - 11h07		
5ème "	11h07 - 11h55		

Précisons que cet horaire de classe est celui qui s'adapte le mieux aux horaires complexes des trains et autobus.

## **M**

### MEDECIN SCOLAIRE

Le Service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2e année. Tous les trois ans, les élèves sont soumis à un examen radiographique; le prochain aura lieu durant l'année scolaire 1985-1986.

## **O**

### OBJETS PERDUS

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal: c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, veste, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.

Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de ma-

tériel, que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.

En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances p. 8).

Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

## ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'école, fonctionne sous la responsabilité de trois conseillers en orientation. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Le service OP collabore avec les professeurs et la direction à la solution de problèmes relevant de la psychologie scolaire. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes les questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants. Les trois conseillers en orientation sont atteignables au no de tél. : 22.70.79.

## **P**

### PARENTS

L'Ecole s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières:

- Annotations contenues dans le carnet de devoirs
- La brochure "Les Infos du Belluard"
- Circulaires destinées aux parents
- Rencontres Parents-Ecole (voir page 22)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

## **Q**

### QUI RÉPONDRA À VOS QUESTIONS ?

Si vous avez un problème de nature scolaire à résoudre, en rapport avec votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole. Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- le maître de classe a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de votre enfant.
- le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire (liste des maîtres des branches principales page 21.)
- l'adjoint de direction intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers. Il peut également offrir une aide psychologique aux élèves en difficulté et conseiller certains traitements spécifiques (rééducation de dyslexie par exemple),
- le directeur se tient, lui aussi, à disposition des parents. Néanmoins, il les invite instamment à prendre contact avec ses collaborateurs lorsque des problèmes peuvent être résolus directement avec eux. Cette manière de faire vise, bien sûr, à plus d'efficacité et à une meilleure répartition du travail.

## R

### RATTRAPAGE

A la suite des notes de mi-trimestre ou de fin de trimestre, un professeur sera à disposition, de 15h45 à 16h30, une fois par semaine et pour chacune des trois années. Il apportera des compléments d'explications sur des matières mal comprises et facilitera le rattrapage d'élèves en difficulté. Ces cours, que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage de leur responsabilité, auront lieu selon le plan suivant, à des dates indiquées aux tableaux d'affichage :

		<u>1ère</u>	<u>2ème</u>	<u>3ème</u>
Allemand	lundi	salle 16	-	-
	mardi	-	salle 36	salle 50
Mathématique	mercredi	-	salle 35	salle 40
Dactylo	lundi	salle dactylo		

## S

### SECRETARIAT

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

## SOUPERS DE CLASSE

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'Ecole ne se chargera donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

## STAGES PRÉ-PROFESSIONNELS

En cours d'année, durant les vacances, principalement de la Toussaint et de Carnaval, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire, ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent en principe tous un stage pré-professionnel sur le temps de classe lorsqu'ils sont en 9<sup>ème</sup> année de scolarité. Ils sont également invités à le faire durant les périodes de congé.

## **V**

### VÉLOMOTEUR

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

- il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur,
- la vitesse doit être réduite aux abords de l'école,
- dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs - comme les bicyclettes - seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'Ecole ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage. Mais si, comme l'an dernier, ces déprédations allaient en augmentant, nous nous verrions contraints de prendre des mesures plus strictes encore.

## 1ère année

Cl.	Type classe:	Bâtiment:	Salle
1A	Prat.	bât. princ.	10
1B	Prat.	bât. princ.	13
1C	Prat.-Dev.	Caecilia	
1D	Gén.	Caecilia	
1E	Gen.	Caecilia	
1F	Gén.	Caecilia	
1G	Gén.	bât. princ.	14
1H	Gén.	Bourg	B23
1K	Gén.	bât. princ.	15
1L	Prégymn.-L	bât. princ.	16
1M	Prégymn.-L	bât. princ.	17
1N	Prégymn.-L	bât. princ.	18

## 2ème année

Cl.	Type classe:	Bâtiment:	Salle:
2A	Prat.	bât. princ.	41
2B	Prat.	Bourg	B17
2C	Prat.	Caecilia	
2D	Prat.-Dev.	bât. princ.	52
2E	Gén.	Bourg	B26
2F	Gén.	Bourg	B25
2G	Gén.	bât. princ.	35
2H	Gén.	bât. princ.	36
2K	Gén.	bât. princ.	37
2L	Prégymn.	bât. princ.	38
2M	Prégymn.-L	bât. princ.	39
2N	Prégymn.	Bourg	B24
2R	Prégymn.-L	bât. princ.	40

## 3ème année

3A	Prat.	Bourg	B29	3F	Gén. opt. 2	bât. princ.	48
3B	Gén. opt. 1	bât. princ.	44	3G	Gén. opt. 2-3	bât. princ.	49
3C	Gén. opt. 1	bât. princ.	45	3H	Prégymn.- E	Bourg	B31
3D	Gén. opt. 1	bât. princ.	46	3K	Prégymn.-C/E	bât. princ.	50
3E	Gén. opt. 1	bât. princ.	47				

### Légende :

Prat.	=	classe de section pratique effectuant 2 ou 3 ans au cycle d'orientation
Prat.-Dév.	=	classe de développement, rattachée à la section pratique
Gén.	=	classe de section générale
opt. 1	:	anglais + comptabilité
opt. 2	:	anglais + dessin technique
opt. 3	:	travaux manuels + dessin technique
Prégymn.	=	classe de section cycle long ou "Etudes"
- L	=	avec latin
type C	=	scientifique avec dessin technique
type E	=	commercial avec comptabilité

<u>FRANÇAIS</u>	<u>ALLEMAND</u>	<u>MATHEMATIQUE</u>	<u>LATIN</u>
<i>Mmes, Mlles, MM</i>	<i>Mmes, Mlles, MM</i>	<i>Mmes, Mlles, MM</i>	<i>MM</i>
1A <u>Cuennet J.-Cl.</u>	Cuennet J.-Cl.	<u>Tâche S.</u>	
1B <u>Schweizer J.-M.</u>	Schweizer J.-M.	<u>Schweizer J.-M.</u>	
1C <u>Schneuwly G.</u>	-	Schneuwly G.	
1D <u>Perroulaz I.</u>	Perroulaz I.	Bays D.	
1E <u>Quartenoud F.</u>	Perroulaz I.	Bays D.	
1F <u>Quartenoud F.</u>	<u>Hauser Ch.</u>	Hauser Ch.	
1G <u>Macheret A.-M.</u>	<u>Maillard M.</u>	Chanez M.	
1H <u>Goumaz R.</u>	Goumaz R.	Bays A.	
1K <u>Vuichard A.</u>	Girard L.	<u>Brülhart Ch.</u>	
1L <u>Vuichard A.</u>	Vuichard A.	<u>Leibzig J.-B.</u>	Rosset C.
1M <u>Genoud N.</u>	Genoud N.	Tâche S.	Bugnon J.
1N <u>Gisler N.</u>	Gisler N.	Leibzig J.-B.	Bugnon J.
2A <u>Zehnder B.</u>	Grünenfelder A.	Zehnder B.	
2B <u>Maillard G.</u>	Muheim H.	Maillard G.	
	Maillard G.		
2C <u>Carrel B.</u>	Carrel B.	Carrel B.	
2D <u>Descloux P.</u>	-	Descloux P.	
2E <u>Bourqui S.</u>	Bourqui S.	Bays A.	
2F <u>Stevan D.</u>	<u>Perroud Cl.</u>	Bays A.	
	Muheim H.		
2G <u>Piqué P.</u>	<u>Grünenfelder A.</u>	Oberson Y.	
2H <u>Girard L.</u>	<u>Kneuss Th.</u>	<u>Leibzig J.-B.</u>	
2K <u>Piqué P.</u>	Bovet M.	Chanez M.	
2L <u>Python M.-Cl.</u>	Grünenfelder A.	Brülhart Ch.	
2M <u>Schuwey R.</u>	Kneuss Th.	Leibzig J.-B.	Bugnon J.
2N <u>Bourqui S.</u>	Perroud Cl.	<u>Bays A.</u>	
2R <u>Egger A.</u>	Macheret A.-M.	<u>Chanez M.</u>	Rosset C.
3A <u>Despont L.</u>	Despont L.	Despont L.	
3B <u>Burgy P.</u>	Grünenfelder A.	Gisler L.	
3C <u>Burgy P.</u>	Plaschy E.-M.	<u>Gisler L.</u>	
3D <u>Darbellay Ed.</u>	<u>Kneuss Th.</u>	<u>Guillaume F.</u>	
3E <u>Darbellay Ed.</u>	<u>Plaschy E.-M.</u>	<u>Guillaume F.</u>	
3F <u>Rappaz J.-M.</u>	Grünenfelder A.	Gisler L.	
3G <u>Maillard M.</u>	Kneuss Th.	Guillaume F.	
3H <u>Stevan D.</u>	Muheim H.	<u>Oberson Y.</u>	
3K <u>Kirsch J.</u>	Grünenfelder A.	Brülhart Ch.	

Le maître dont le nom est souligné assure la responsabilité de "maître de classe".

# REUNIONS DE PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Bien que les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, il nous est apparu judicieux de les compléter par les rencontres suivantes :

## Réunion des parents des nouveaux élèves

Un cycle d'orientation tel que le Belluard regroupant 34 classes et un peu plus que 750 élèves devient, par la force des choses, un monde assez complexe qu'il n'est pas aisé de saisir au premier regard. Nous pensons bien que maintes questions de votre part attendent encore des réponses que nous tenterons de vous apporter lors de la soirée du

mardi 17 septembre 1985 à 20h15, à la grande salle de l'Ecole

à laquelle nous invitons tout particulièrement les parents des élèves de 1ère année. Les parents des autres nouveaux élèves sont également les bienvenus. Les prolongements de l'examen d'évaluation, les problèmes d'adaptation à un rythme scolaire différent, l'intégration dans une nouvelle école, la signification de la 1ère année, l'importance d'une méthode de travail..., tels seront les principaux sujets abordés lors de cette soirée.

## Entrevues avec les professeurs

Organisées à la mi-trimestre, après 7 semaines de travail, elles seront la première occasion pour les maîtres de l'Ecole d'apporter aux parents des renseignements utiles quant à la scolarité de leur enfant.

Le maître de classe se tiendra à disposition, dès la fin des cours, dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui du rendez-vous d'une durée d'environ 15 minutes. Vous seront alors présentées les moyennes intermédiaires des branches principales (français, allemand, mathématique) complétées par des annotations sur l'application et le comportement en classe. Ce sera aussi et surtout l'occasion de parler de la manière dont votre enfant vit sa scolarité au CO du Belluard.

Dates de ces rencontres :    mardi 15 octobre, classes de 1ère et 3ème années  
  jeudi 17 octobre, classes de 2ème année

Prière de remplir la fiche se trouvant à la page 27.

## Rencontre avec les conseillers en orientation

Les rubriques "orientation scolaire et professionnelle" p. 17 et "stages" p. 19 ont pour but de signaler aux parents qu'un service d'aide à l'orientation leur est proposé à l'intérieur de l'école. Cependant, pour expliquer avec plus de détails l'organisation de ce service, l'aide et les informations qu'il peut apporter, afin aussi de faire savoir comment s'y prendre au mieux pour entrer dans le monde professionnel, les deux conseillers en orientation de l'école animeront une soirée d'information qui aura lieu le

mercredi 13 novembre à 20h15, à la grande salle de l'Ecole

Précisons que cette rencontre est avant tout destinée aux parents des élèves terminant leur scolarité en juin 1986.

## ETUDE SURVEILLEE

On a évoqué brièvement, à la page 12, l'importance et le sens des devoirs à domicile. Les attentes prolongées, imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, ont amené l'Ecole à organiser, dès le 3 septembre 1985, chaque soir, de 15h45 à 17h15, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Cette étude regroupe dans deux grandes salles du bâtiment principal de nombreux participants. Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. En raison de la participation nombreuse, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides compensatoires sont mises en place : appui pédagogique, méthode de travail en première année, rattrapage scolaire dans les disciplines fondamentales pour toutes les classes (description page 18).

La participation à l'étude, qui ne fait l'objet d'aucuns frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves habitant la campagne sans que soient exclus, évidemment, les élèves de la ville.

En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée d'un semestre; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'Ecole peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler enfin que la participation d'un enfant à l'étude ne libère pas ses parents de toute responsabilité dans le contrôle du travail qu'ils doivent exercer.

Important : tous les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 27.

## LES INFOS DU BELLUARD ...

remercient chaleureusement

Pierre Burgy, l'auteur de la photographie de la couverture de cette édition de fin août 1985. Elle rappelle l'excellente réalisation pratique effectuée aux travaux manuels par de nombreux élèves conduits par Georges Maillard et Georges Schneuwly. L'éolienne dans le ciel de Fribourg ! En toile de fond, la cité, au premier plan l'école qui tourne au rythme des années : c'est tout un symbole qui marqua de sa force évocatrice le 100ème anniversaire du Belluard, fêté ce printemps,

disent leur sympathie et adressent leurs sincères condoléances

à Martine Guhl, Pierre Burgy, Simon Rebetez et Mireille Chanez qui connurent la douleur de perdre qui une mère qui un père au cours de la dernière année scolaire;

félicitent

M. et Mme Jean Kirsch, à l'occasion de la naissance d'Hadrien  
M. et Mme Edmond Darbellay, à l'occasion de la naissance de Ronan,

adressent la bienvenue aux nouveaux professeurs. Il s'agit de :

Mmes Michelle Eggertswyler et Christiane Savoy, qui enseigneront la dactylographie,  
Mme Nelly Rappo, maîtresse de travaux à l'aiguille,  
Mme Brigitte Zehnder, chargée de l'enseignement du français et des mathématiques,  
Mme Françoise Zürich et M. Ulrich Bloch qui enseigneront le dessin  
M. André Egger, maître de français,

précisent que les **VACANCES SCOLAIRES 1985-86**

auront lieu selon le calendrier suivant :

Toussaint : du vendredi 25 octobre 1985 à 15.40 h.  
au lundi 4 novembre 1985 à 07.40 h.

Noël : du vendredi 20 décembre 1985 à 15.40 h.  
au lundi 6 janvier 1986 à 07.40 h.

Carnaval : du vendredi 7 février 1986 à 15.40 h.  
au lundi 17 février 1986 à 07.40 h.

Pâques : du vendredi 21 mars 1986 à 15.40 h.  
au lundi 7 avril 1986 à 07.40 h.

Eté : du vendredi 27 juin 1986 à 15.40 h.  
au lundi 25 août 1986 à 07.40 h.

Congés officiels : jeudi 1er mai - jeudi 8 mai: Ascension - lundi 19 mai:  
lundi de Pentecôte - jeudi 29 mai: Fête-Dieu.

FICHE PERSONNELLE DES ELEVES

Nous prions les parents de nos élèves de bien vouloir remplir la fiche ci-dessous. Elle sera remise par tous les élèves au maître de classe le jeudi 29 août 1985.

Classe .....

No d'ordre alphab.....

Nom de l'élève :..... Prénom : .....

Né (e) le :.....

Dernière école et classe fréquentées :.....

Nombre d'années de scolarité :.....

Prénom du père (ou du soutien légal) :.....

No AVS du père (ou du soutien légal) :.....

Origine :.....

Adresse postale complète des parents : Monsieur et Madame / Madame
.....
.....
.....

Tél privé : .....

Profession du père (ou du soutien légal) :.....

Tél. professionnel du père (ou du soutien légal) :.....

En cas d'urgence autre no de tél. où les parents peuvent être joints durant la journée :.....

Confession de l'élève :.....

Assurance maladie/accidents :.....

Remarques (situation particulière) :.....
.....
.....

Date :
.....

Signatures des parents :
Père :
Mère :
.....



